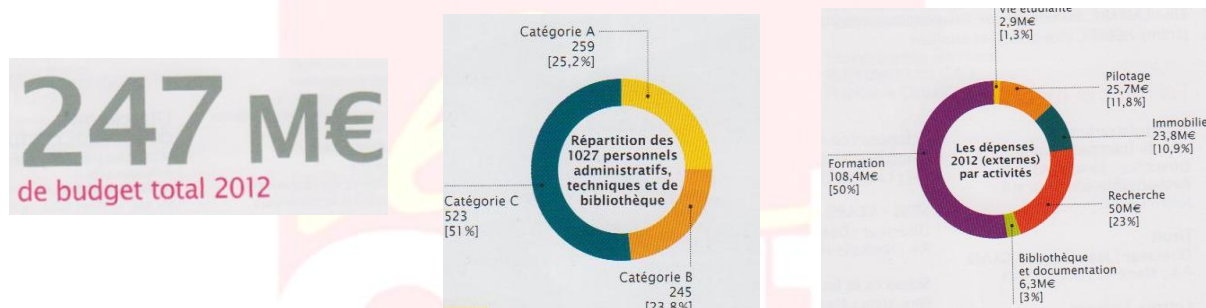


Vie de l'UPEC

Alors que le budget de l'UPEC n'est connu en début d'année qu'à 6 millions d'euros près (celui-ci a été ajusté d'une telle somme lors de la DBM¹ n°1, le 30 mai 2012), alors que l'université se permet d'augmenter le budget « pilotage » de 700.000 euros (25.7 millions d'euros avait déjà été prévus début 2012²), **rien n'est encore prévu pour l'augmentation des primes PPRS³ des BIATSS⁴ !**

Pour augmenter la PPRS de 50 euros bruts par mois pour chaque BIATSS, il ne faut que 600.000 euros par an⁵ ! (soit 0,2 % du budget total de l'UPEC, encore moins que l'augmentation du « pilotage »).



C'est donc bien un choix idéologique, et non un choix budgétaire que de maintenir la rémunération des personnels de l'UPEC au plus bas ! La PIE⁶ est une prime trop injuste, aléatoire et clientéliste pour que l'on puisse s'appuyer dessus comme complément de salaire. Le Conseil d'Administration du 6 juillet 2012 a par ailleurs clairement réaffirmé que la PIE « n'est pas due indifféremment à tous les personnels » (mais à la tête du client !) et qu'elle n'a pas de « caractère d'automatisme » (la servilité doit être durable !). C'est parce que tous les personnels, quelle que soit leur catégorie, ont besoin d'un coup de pouce durable sur leur pouvoir d'achat que la CGT a entamé une campagne de signature de pétition pour demander une augmentation de la PPRS.

Vie de l'IUT Créteil-Vitry

Compte-Rendu du Conseil de Gestion du 28 juin 2012. Etaient présents, les membres élus mais également un nombre élevé d'invités, y compris les membres de l'équipe de direction proposée par le nouveau directeur.

1) Adoption des procès-verbaux des Conseils de Gestion du 30 mai et du 05 juin 2012

Nous avons demandé s'il existait des listes d'émargement pour les personnes invitées. Ces listes existent. Pourtant, des coquilles se sont glissées dans les procès verbaux du 30 mai et du 5 juin parmi les listes des personnes invitées.

¹ Décision Budgétaire Modificative

² Chiffre tiré de la revue *Activités et Chiffres de l'UPEC*, juin 2012, p17 et 21, données reproduites ci-dessous.

³ Prime de Participation à la Recherche Scientifique

⁴ Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et personnels de Services. Le Conseil d'Administration du vendredi 6 juillet 2012 n'a traité que de la Politique Indemnitaire de l'Etablissement.

⁵ 50 (euros) x 12 (mois) x 1027 (personnels BIATSS) = 616 200 euros

⁶ Politique Indemnitaire Régalimentaire (?) de l'Etablissement

2) Présentation et approbation de la nouvelle équipe de direction

Aucun document relatif à la nouvelle équipe de direction n'a été transmis aux administrateurs. Laurent Gadessaud, actuel directeur, présente son équipe à l'aide d'un diaporama. Nous y apprenons notamment que Karim Djouani est nommé directeur-adjoint à la recherche, Gérard Bourdon directeur-adjoint à la pédagogie, Laurent Thévenet aux relations internationales, Nicole Brzustowski aux relations entreprises et Bénédicte Faure à la communication. Cette équipe a vocation à s'agrandir. Le complément sera présenté à la rentrée. Il y aura de nombreuses nouvelles responsabilités dont les PPP (Sabine Cornudet) et le développement durable (Daniel Kalinowski). Les prises de fonction de certains de ces postes sont immédiates. A la fin de cette présentation, nous avons demandé à ce que le directeur informe les administrateurs du coup financier pour notre structure de cette nouvelle équipe. Aussi, nous avons demandé la prime de responsabilité attribuée à chaque fonction. Le directeur nous a répondu que tout était transparent et figure dans le référentiel national des activités⁷. Un directeur adjoint aura par exemple 96 heures de décharge.

3) Avis sur la nomination du chef du département de Mesures Physiques

Régis Fournier (MCF) est élu chef de département de Mesures Physiques avec 23 voix pour et 1 abstention. Il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2012.

4) Approbation des modalités de contrôle des connaissances

M. Arousseau distribue quelques exemplaires du document rempli exigé par le CEVU. A l'exception de deux enseignants en TC, l'ensemble des informations est renseigné. José Diaz et Daniel Kalinowski font remarquer quelques coquilles au sein de ce document. Le document est ensuite approuvé à l'unanimité et sera soumis au prochain CEVU.

5) Adoption de la composition des différents jurys de l'IUT⁸

La composition des différents jurys pour le DUT est approuvée à l'unanimité.

6) Approbation des listes des chargés d'enseignement (vacataires)

Les listes sont acceptées à l'unanimité. Bénédicte Faure fait remarquer qu'il serait souhaitable à l'avenir de faire passer devant le conseil de gestion les vacataires qui dispensent moins de 64 heures d'enseignement. Ce sera désormais chose faite.

7) Présentation de la nouvelle charte des examens⁸

Une nouvelle charte des examens est proposée afin de mettre en adéquation celle en vigueur à l'IUT avec celle de l'UPEC. Quelques corrections y sont apportées. Il est fait remarquer que si des dispositions existent quant à l'anonymat des copies, rien ne précise la manière dont l'anonymat doit être levé. Cela relève, d'après le directeur, de la liberté pédagogique et de la manière de faire de tout un chacun. La charte des examens est ensuite adoptée à l'unanimité.

8) Questions diverses

Laurent Thévenet intervient sur les aides à la mobilité pour les étudiants effectuant leur stage à l'étranger. Un accord de principe afin que l'IUT soutienne financièrement dans une certaine mesure la mobilité des étudiants est adoptée. Les modalités pratiques de sa mise en œuvre seront déterminées lors d'un prochain conseil.

Pour recevoir régulièrement la lettre de la CGT-UPEC en version électronique ou papier, veuillez nous contacter :

Contacts : 06-29-82-44-34 ou 06-09-08-49-77

Email : cgt-upec@hotmail.fr

BLOG :

<http://cgtupec.canalblog.com>

SITE OFFICIEL :

<http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/spip.php?rubrique2196>

⁷ Par souci de transparence, le cadre national du Référentiel National des Activités (RNA), le RNA voté par le CA de l'UPEC et le RNA voté par le conseil de gestion de l'IUT sont disponibles par simple mail à cgt-upec@hotmail.fr.

⁸ Disponible sur simple demande à cgt-upec@hotmail.fr